

# TITRE PRO TSAII Technicien Supérieur en Automatique et Informatique Industrielle



Maintenance et automatismes, Robotique, cobotique, vision indus, Informatique

25/02/2026

## Résumé

Le Technicien Supérieur en Automatique et Informatique Industrielle (TSAII) exerce des activités de conception, de programmation, de mise en service et de supervision d'installations automatisées et de réseaux industriels, y compris robotisés.

Le technicien TSAII intervient depuis la conception jusqu'à l'exploitation, en assurant la communication entre les équipements, la supervision, les tests et la maintenance des systèmes automatisés.

Il travaille dans les secteurs de l'industrie, de l'énergie ou chez les fabricants d'automatismes, et peut occuper des postes tels qu'automaticien d'études, automatien de supervision ou informaticien industriel.

## Public et prérequis

Tout Public

Niveau Baccalauréat technique, idéalement en maintenance, électricité.

## Les objectifs pédagogiques et professionnels

L'objectif du titre professionnel TSAII (Technicien Supérieur en Automatique et Informatique Industrielle) est de former un professionnel capable de :

- Étudier et développer une application de contrôle-commande (analyse, programmation, communication).
- Concevoir et développer une IHM ou supervision (interface, développement, communication),
- Mettre en service une application d'automatisme et les réseaux industriels (tests, réglages, validation).

L'objectif inclut aussi le développement de compétences transversales : travail en équipe pluridisciplinaire, résolution de problèmes, autonomie, adaptation technologique et apprentissage continu, essentiels pour évoluer dans un environnement industriel en constante mutation.

## Modalité d'évaluation

**Le Titre Professionnel TSAII comprend plusieurs modalités d'évaluation :**

- Évaluation ponctuelle (épreuve finale) : les épreuves sont organisées par un jury professionnel et comprennent la présentation d'un projet, un questionnaire professionnel ainsi qu'un entretien final.
- Contrôle continu : réalisé tout au long de la formation, il évalue régulièrement la progression du candidat dans chaque unité d'enseignement, conformément aux exigences du certificateur. Cette modalité permet un suivi individualisé des apprentissages et renforce progressivement les compétences techniques et transversales (travail en équipe, résolution de problèmes, apprentissage continu).

## RÉFÉRENCE

**MINAUT500204**

## RNCP

**38713**

## CENTRES DE FORMATION

**DIJON**

## DURÉE DE LA FORMATION

**12 mois / 675 heures**

## ACCUEIL PSH

**Formation ouverte aux personnes en situation de handicap. Moyens de compensation à étudier avec le référent handicap du centre concerné.**

## Les + Formation 21-71

**Taux de réussite à l'examen**

**Nouveau diplôme, Rentrée 2026**

- 682 jeunes formés par an
- 291 contrats d'alternance à pourvoir
- 769 entreprises partenaires
- Accompagnement individualisé
- Diplômes reconnus par l'Etat
- Savoir être, management, sécurité
- Pédagogie innovante (par projets, en îlots, projet Voltaire, Olympiades des métiers)
- Equipement en machines modernes qui préparent aux métiers de demain

**3 CENTRES** en Bourgogne

## Modalités d'accès

- Pré-inscription en ligne sur notre site internet ou lors de salons et Journées Portes Ouvertes.
- Rendez-vous avec un conseiller alternance dédié dans les 15 à 20 jours.
- Admission sur dossier et entretien, et tests de positionnement selon la formation.
- Accompagnement dans la recherche d'entreprises et sur une éventuelle remise à niveau par un parcours de remédiation.
- Début de la formation : septembre-octobre de l'année scolaire selon les formations
- Formation financée et rémunérée dans le cadre d'un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.

## Les méthodes pédagogiques et d'encadrement

- Exercices et travaux pratiques pour bien appréhender les notions techniques et théoriques
- Mise en situation réelle sur des équipements en centre de formation et en entreprises
- Formation animée par des formateurs experts, validés par nos équipes pédagogiques, disposant de 5 à 10 ans d'expérience dans leurs domaines de compétence.
- Plateaux techniques comprenant des équipements pluri-technologiques
- Modalité de suivi : Visite en entreprise – Suivi pédagogique semestriel

## Contenu de la formation

### Contrôle-commande :

- Analyser, développer et mettre au point des applications automatisées ainsi que leur communication avec capteurs/actionneurs, afin de concevoir, coder, tester et documenter les projets en respectant la sécurité et la qualité

Connaissances : GRAFCET, réseaux industriels, automatisme et robotique

### IHM / Supervision :

- Concevoir et développer des interfaces homme-machine et applications de supervision afin de définir données, écrans, traitements, tester et documenter les projets

Connaissances : bases de données, langages événementiels, réseaux TCP/IP, ergonomie des interfaces

### Mise en service :

- Vérifier le câblage, régler équipements et lancer l'exploitation afin d'assister l'utilisateur et mettre à jour la documentation

Connaissances : sécurité électrique, régulation, composants automatisme, outils de mise au point

### Compétences transversales :

- Communication
- Anglais technique
- Habilitation électrique
- Outils mathématique

## Equivalence

Niveau 5 (équivalent Bac+2)

## Suite de parcours et passerelles possibles

Après le Titre Professionnel TSAll (Niveau 5 – BAC+2), vous pouvez élargir vos compétences vers :

- le Titre Pro TSMI ou les BTS CRSA / MS.

- une Licence Professionnelle en mécatronique, robotique ou maintenance industrielle.  
Des passerelles existent aussi vers des titres comme Responsable QSE (BAC+3).

## Métiers - Débouchés

**Métiers accessibles :** Automaticien d'étude et conception, expert en machines spéciales et d'assemblage des postes de technicien de maintenance industrielle, électrotechnicien.

## Validation et certification

Certificat TP TSAII - Technicien supérieur en automatique et informatique industrielle- RNCP38713 - Date d'échéance de l'enregistrement 04-03-2029

Certificateur : MINISTÈRE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION

## Version

Novembre 2025